

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE « LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE LE 9 NOVEMBRE 2015 À 17 H 30, SIMULTANÉMENT À QUÉBEC ET À MONTRÉAL DANS LES SALLES DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ÉNAP) au 555, BOUL. CHAREST À QUÉBEC ET au 4750, AVENUE HENRI-JULIEN À MONTRÉAL

Les membres du Bureau présents à Québec sont M^e Marc Migneault, président et M^e Jean Denis, vice-président.

Les membres du Bureau présents à Montréal sont M^e Marc Dion, M^e Sébastien Gobeil, M^e François-Desroches Lapointe, M^e Marie-France Le Bel et M^e Lucie Martineau.

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 17 h 30.

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION :

M^e Marie-France Le Bel propose que M^e Marc Migneault agisse à titre de président d'assemblée.
M^e Isabelle Dupuis appuie la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION :

M^e Marc Migneault propose que M^e Jean Denis agisse à titre de secrétaire d'assemblée.
M^e Pierre-Michel Lajeunesse appuie la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres présents n'ont aucun sujet à ajouter au projet d'ordre du jour.

M^e Lucie Martineau propose d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Confirmation de l'élection du vice-président et du secrétaire
5. Adoption des procès-verbaux
 - Assemblée d'information du 18 novembre 2014
 - Assemblée générale annuelle du 19 novembre 2014
 - Assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2014
 - Assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014

- Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2015
- Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015
- 6. Rapport du président
- 7. Rapport de la trésorière**
 - Approbation des états financiers 2014-2015
 - Nomination d'un auditeur indépendant
 - Prévisions budgétaires 2015-2016
- 8. Liste des sections de travail et des représentants
 - Modifications apportées à la liste des sections de travail et des représentants de section depuis l'assemblée générale annuelle de 2014
- 9. Période de questions
- 10. Divers
- 11. Levée de l'assemblée

Cette proposition est appuyée par M^e Anne Des Roche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. CONFIRMATION DE L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE

Les mandats de M^e Jean Denis et M^e Marc Dion sont renouvelés.

Il y a eu vote pour l'élection à la vice-présidence puisqu'il y avait deux candidats soit M^e Frank Archambault et M^e Jean Denis. Les nouveaux règlements le permettant, cette élection a eu lieu par vote postal. M^e Jean Denis a été élu avec 64 % des voix.

M^e Marc Dion a été élu par acclamation.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux suivants sont soumis aux membres pour adoption.

- Assemblée d'information du 18 novembre 2014
- Assemblée générale annuelle du 19 novembre 2014
- Assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2014
- Assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014
- Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2015
- Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015

Il n'y a pas de commentaires de la part des membres.

RÉSOLUTION :

M^e Daniel Martin propose l'adoption en bloc des procès-verbaux des assemblées d'information, générale annuelle et extraordinaires des 18 et 19 novembre 2014 ainsi que des assemblées générales extraordinaires des 29 et 30 avril 2015.

M^e Louise Landry appuie la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

M^e Migneault résume les principaux points d'intérêt qui ont marqué la dernière année.

Négociations

Les demandes syndicales ont été déposées dans toutes les unités d'accréditations de LANEQ.

La lettre d'intention relative à la réforme du régime de négociation des avocats et notaires fait partie des demandes de chacune de ces unités.

15 séances de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant, soit 11 pour la fonction publique et une dans chacune des autres unités soit celle où le syndicat a effectué son dépôt.

M^e Migneault résume l'état actuel des offres patronales et souligne que le dépôt de l'employeur n'est pas encore complété.

Le président remercie M^e Marc Dion et M^e Marie-France Le Bel qui sont membres du comité de négociation pour l'unité fonction publique et qui doivent faire preuve d'une grande disponibilité.

À titre d'information, M^e Migneault mentionne que le 25 septembre dernier, le comité sur la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales a publié ses recommandations. Le comité recommande, en tenant compte de la capacité de payer du gouvernement, une augmentation de 10 % répartie sur cinq ans alors que l'offre patronale est de 2 % sur cinq ans.

Recours relatif à l'imposition des montants forfaitaires reçus en 2012 et 213

Deux causes types ont été déterminées par les parties et les procureurs ont convenu de la suspension des dossiers jusqu'au 31 mars 2016 pour donner le temps aux autorités fédérales de communiquer avec les appelants pour leur demander s'ils acceptent d'être liés par la décision qui sera rendue par la Cour canadienne de l'impôt dans les deux causes types. Les dossiers qui ne seront pas liés devront être plaidés individuellement.

Assurance collective

Cette année, nous avons obtenu une réduction globale des frais en assurance collective. L'assureur a également accepté d'ajouter les frais de psychothérapie sans frais additionnels.

M^e Migneault remercie M^e Louis Robillard et M^e Alexandre Duplain, membres du comité sur les assurances.

Harcèlement psychologique

M^e Migneault salue le travail de M^e Jean Denis qui est intervenu directement dans une quinzaine de dossiers qui ont pu être réglés à la source, sans l'intervention de l'équipe volante qui avait été mise sur pied.

Un seul grief a été formulé en harcèlement psychologique.

Communications

53 communiqués ont été publiés cette année. Le Bureau favorise les rapports ouverts avec les membres.

M^e Migneault remercie M^{me} Angèle Pelletier, collaboratrice inestimable dans ce dossier.

Par ailleurs, une firme de communications travaille actuellement sur la mise en ligne, en 2016, d'un nouveau site Web pour Les avocats et notaires de l'État québécois.

Recours concernant la progression salariale lors d'une invalidité

Une sentence arbitrale a récemment été rendue à la faveur d'une juriste à qui l'employeur avait refusé l'augmentation d'échelon normalement dû parce qu'elle était en invalidité. Le délai d'appel n'est pas encore échu.

M^e Migneault remercie M^e Luc Bruneau, notamment pour son travail dans ce dossier.

En ce qui concerne le recours sur la prime de fonction juridique de 2% non versée lors des congés de maternité, la requête en révision judiciaire a été accueillie le 9 décembre 2014 mais l'employeur en a appelé de ce jugement. Le processus judiciaire suit son cours.

7. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

- Approbation des états financiers 2014-2015

M^e Lucie Martineau, trésorière, résume les principaux points relatifs aux états financiers.

RÉSOLUTION :

M^e Marc Migneault propose l'adoption des états financiers. M^e Pierre-Michel Lajeunesse appuie cette proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Nomination d'un auditeur indépendant

RÉSOLUTION :

M^e Lucie Martineau propose de nommer M. Bernard Duval de la firme comptable Jalbert, Luneau, Mathieu, Duval à titre d'auditeur indépendant.

M^e Isabelle Dupuis appuie cette proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Prévisions budgétaires 2015-2016

M^e Lucie Martineau présente les résultats 2014-2015 ainsi que les prévisions 2015-2016. Les finances de LANEQ font l'objet d'un suivi mensuel rigoureux.

8. LISTE DES REPRÉSENTANTS ET DES SECTIONS DE TRAVAIL

Les modifications apportées à la liste des représentants et des sections de travail sont présentées comme à chaque année pour permettre aux membres de suivre l'évolution au sein des différentes sections de travail.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions.

10. DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 17.

Procès-verbal adopté le 13 juin 2017

Le secrétaire de l'assemblée,

s. *Jean Denis*

Jean Denis, avocat